



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 11 mai 2026

Objet : CYCLAD - Désignation des délégués de Vals de Saintonge communauté

Numéro de délibération : CC2026_075

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 5 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à la Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Alain BILLAUD, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Christine VERNON, Gilles VENNEN, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Pierre GABRIELLI, Stéphanie GRIMAUD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jacques TROUVAT, Didier BOREL, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Henri AUGER, Laurent BOUILLE, Emmanuelle CAIVEAU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Stéphane GIRAUDEAU, Thierry ADONIS, Nadine BRUN, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Frédéric PINSONNEAU, Kévin NICOLAS, Daniel DARDILLAT, Ludmina DEPREZ, Clément PIOCHAUD, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvain MARCHAL, Olivier FOUCHE, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Sylvie SABOUREAU, Patrick BOUILLON, Frédéric EMARD, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCHRUJU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Françoise MESNARD, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Annie POINOT-RIVIERE, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Annie PEROCHON, Frédéric BRUNETEAU, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Gilles BELON, Fabrice RENAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Julien GOURRAUD, Patrice FOUCHER, Suzette MOREAU, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François ROUSSELOT donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Gérard BIELKA donne pouvoir à Annie PEROCHON
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Erwan CHARLES donne pouvoir à Guillaume BORDRON
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Antony MATTIUZZO donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA

Absents :

Jean-Luc JOUVE, François PASQUET, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Bruno MAPAL, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Philippe MERCIER, Hervé DE LARQUIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 136
Quorum : 69
Présents : 118
Votants : 126
Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

CYCLAD - Désignation des délégués de communauté

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_075BIS-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-5, L. 5211-17 et L. 5711-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-1133-DRCTE-B2 en date du 30 mai 2013 portant création de la communauté de communes Vals de Saintonge, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCTE-BCL en date du 5 mai 2025 portant modification des statuts de la communauté de communes Vals de Saintonge,

Vu les statuts du syndicat CYCLAD, modifiés par délibération en date du 14 avril 2023,

Considérant que les statuts de CYCLAD prévoient que :

- le nombre de membres au sein du Conseil syndical est porté à 8 membres titulaires et 8 membres suppléants pour Vals de Saintonge Communauté (2 délégués par tranche de 15000 habitants arrondis à l'entier supérieur),
- suite à l'installation du conseil communautaire, par délibération en date du 13 avril 2026, il appartient à l'organe délibérant de désigner les représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès de CYCLAD.

Le Syndicat mixte CYCLAD, dont le siège social est sis 1 rue Julia et Maurice Marcou à Surgères (17700), assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages sur son territoire : le nord-est de la Charente-Maritime.

Il développe des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets et son territoire est le reflet des volontés politiques du secteur rural de se rassembler pour assurer une gestion cohérente des déchets ménagers, notamment en disposant de :

- trois centres de valorisation (Surgères, Paillé/Saint-Jean-d'Angély, Saint-Porchaire)
- 19 déchetteries Re.Cyclad
- deux centres de transfert (Surgères et Chermignac/Saintes)
- une unité de traitement des déchets ménagers (Paillé/Saint-Jean-d'Angély)

La présidente fait un appel à candidature afin de désigner les représentants titulaires et suppléants.

Sur proposition de la présidente, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès du syndicat mixte Cyclad.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- de désigner, en tant que représentants de Vals de Saintonge Communauté CYCLAD, les conseillers communautaires suivants :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Jacques TROUVAT	Jean-Michel MANCEAU
Julien GOURRAUD	Christine VERNON
Jacky RAUD	Frédéric BRUNETEAU
Patrick BOUILLON	Alain BILLAUD
Stéphane CHEDOUTEAUD	Sylviane DORNAT
Frédéric EMARD	Philippe HARMEGNIES
Michel PELLETIER	Rose-Marie NICOLAS
Jean MOUTARDE	Clément PIOCHAUD

- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 126
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 12 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD

